

05 JUIN 2025

LES ENTRETIENS
PORTALIS

CÉZANNE ET LE DROIT

PROMENADE JURIDIQUE AUTOUR DE L'OEUVRE

09H00 - 17H30

SALLE DES ÉTATS DE PROVENCE
MAIRIE D'AIX-EN-PROVENCE

AVEC LE SOUTIEN DE



amU Faculté de droit
et de science politique
Aix Marseille Université




COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE


COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE MARSEILLE

Chambre régionale
des comptes
Provence-Alpes-Côte d'Azur



 ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

 MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

 ÉCOLES
AVOCATS
SUD-EST

ba
BARREAU
Aix-en-Provence

PROMENADE JURIDIQUE AUTOUR DE L'OEUVRE

8h45

Accueil café

9h10 - 9h30

Allocutions d'ouverture

M. Renaud LE BRETON de VANNOISE, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence

M. Franck RASTOUL, procureur général près ladite cour

M. Jean-Christophe DUCHON-DORIS, président de la cour administrative d'appel de Marseille

M. Jean-Baptiste PERRIER, doyen de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université

Me Monika MAHY-MA-SOMGA, bâtonnière de l'Ordre des avocats du barreau d'Aix-en-Provence





CÉZANNE, Paul. *La Maison du Jas de Bouffan* [huile sur toile]. 1874. Collection particulière

09h30 - 10h15

MUSÉE ET ENCADREMENT JURIDIQUE

Modérateur : M. Jean-Christophe DUCHON-DORIS, président de la cour administrative d'appel de Marseille

Les musées du bloc communal : enjeux et fragilités vus par le juge financier

M. Olivier VILLEMAGNE, président de la 4e section de la chambre régionale des comptes PACA

Des collections et des musées

Mme Lætitia TRANCHANT, professeur, Aix-Marseille Université

10h05 - 10h15

Débat avec la salle



CÉZANNE, Paul. *Paysage* [huile sur toile]. 1879. Fondation E.G Bührle collection Zurich

10h15 - 11h00

PAYSAGE AGRICOLE ET MODERNITÉ

Modérateur : M. Jean-Baptiste PERRIER, doyen de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université

Évolutions des cadres juridiques de l'activité agricole : du paysan à l'exploitant agricole

Mme Jocelyne CAYRON, maître de conférences, Aix-Marseille Université

Le contentieux des baux ruraux

Mme Carole DAUX, présidente de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence

10h50 - 11h00

Débat avec la salle



CÉZANNE, Paul. *Montagne Sainte-Victoire avec grand pin* [huile sur toile].
1887. Courtauld Gallery, Londres

11h00 - 12h00

NATURE ET PROTECTION JURIDIQUE

Modérateur : Me Monika MAHY-MA-SOMGA, bâtonnière de l'Ordre des avocats du barreau d'Aix-en-Provence

La protection des sites naturels, l'exemple de la Sainte Victoire

M. Olivier GUILLAUMONT, rapporteur public à la cour administrative d'appel de Marseille

Les outils de la protection d'un espace naturel : l'exemple du massif de la Sainte-Victoire

Me Didier DEL PRETE, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

L'effectivité de la protection de l'environnement : la protection de l'environnement, un droit efficace ?

M. Franck LAGIER, avocat général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

11h50 - 12h00

Débat avec la salle

12h00 - 14h00

Déjeuner libre



CÉZANNE, Paul. *Les joueurs de cartes* [huile sur toile]. 1894-1895.
Musée d'Orsay, Paris

14h00 - 15h00

JEUX ET RÉGULATION

Modérateur : M. Franck RASTOUL, procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

Les casinos municipaux, une exception au monopole de l'Etat sur les jeux de hasard et d'argent

Mme Nathalie GERVAIS, présidente de la chambre régionale des comptes PACA

Le jeu et le pari dans le code civil : quel avenir ?

M. Louis THIBIERGE, professeur, Aix-Marseille Université

Prévention et répression du blanchiment

Mme Régine ROUX, avocate générale près la cour d'appel d'Aix-en-Provence

14h50 - 15h00

Débat avec la salle



CÉZANNE, Paul. *L'avocat* [huile sur toile].
1866. Musée d'Orsay, Paris

15h00 - 16h00

ORALITÉ ET ÉCRIT

Modérateur : M. Renaud LE BRETON de VANNOISE, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence

La lente conversion du juge administratif à l'oralité des débats

M. Jean-Christophe DUCHON-DORIS, président de la cour administrative d'appel de Marseille

Les enjeux du rapport lu à l'audience : simple formalité ou véritable outil de compréhension du litige ?

Mme Caroline CHICLET, présidente de chambre à la cour d'appel d'Aix-en-Provence

L'avocat comme grand témoin des mutations de l'audience

Me Yann ARNOUX POLLAK, président de l'Ecole des Avocats du Sud-Est

15h50 - 16h00

Débat avec la salle



CÉZANNE, Paul. *Autoportrait avec chapeau mou* [huile sur toile]. 1894.
Bridgestone Museum of Art, Tokyo

16h00 - 17h00

CRÉATION ARTISTIQUE ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Modérateur : M. Didier GORY, vice-président de la chambre régionale des comptes PACA

L'impact de l'IA dans le domaine de la création artistique

M. Philippe MOURON, professeur, Aix-Marseille Université

Création artistique et propriété intellectuelle à l'heure du numérique

Me Nicolas COURTIER, avocat au Barreau de Marseille, maître de conférences associé à Aix-Marseille Université

16h50 - 17h

Débat avec la salle

17h00

Regards sur Cézanne

M. Bruno ELY, conservateur en chef, directeur du musée Granet

17h30

Fin des travaux

⋮ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ⋮

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.
Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

	TARIF * pour 3 h de formation continue validées
AVOCAT CONFIRMÉ	GRATUIT
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	GRATUIT

**Formation prise en charge au FIFPL collectif. Pas de prise en charge à titre individuel possible.*

⋮ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ⋮

Vous avez souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat [ICI](#)

Et vous êtes inscrit !

Vous n'avez pas encore souscrit un abonnement annuel 12 h ou 24 h

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez dans votre espace avocat, une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1 (si cela n'a pas déjà été fait)

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tutoriel de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier

à l'adresse suivante :

EDASE – ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

⋮ ATELIER ⋮

LES ENTRETIENS PORTALIS. CÉZANNE ET LE DROIT.
PROMENADE JURIDIQUE AUTOUR DE L'OEUVRE.

JEUDI 05 JUIN 2025

Bulletin à compléter et à retourner 2 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de : Numéro de SIRET :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

⋮ Champ(s) de compétence à renseigner ⋮

Droit de la famille, des personnes
et de leur patrimoine

Droit des enfants

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et
de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et
de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés
et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union

européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit du numérique et des communi-
cations

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

⋮ TARIFS ⋮

POUR LA JOURNÉE · 6 HEURES

TARIF NORMAL · GRATUIT

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · GRATUIT

⋮ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ⋮

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre [Guide pratique de la formation continue](#).

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél. : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr





J. Cézanne

CÉZANNE ET LE DROIT

**LES ENTRETIENS
PORTALIS - 2025**

Salle des États de Provence
Marie d'Aix-en-Provence
Pl. de l'Hôtel de ville
13100 Aix-en-Provence

**Nombre de places limité - Inscription obligatoire
avant le 20 mai 2025**